

PRIX HCB



FONDATION
D'ENTREPRISE
HERMÈS

2019



APPEL À



CANDIDATURES

FONDATION

HENRI



CARTIER-

BRESSON



SOMMAIRE

PRIX HCB 3

LAURÉATS 4

RÈGLEMENT 5

DOSSIER 6

FORMULAIRE 7

PRIX HCB

PRÉSENTATION

Décerné par la Fondation Henri Cartier-Bresson, le Prix HCB est une aide à la création qui permet à un photographe de réaliser ou de poursuivre un projet qu'il ne pourrait mener à bien sans ce soutien. Il est destiné à un.e photographe confirmé.e, ayant déjà accompli un travail significatif dans une sensibilité proche du documentaire.

Le candidat doit être présenté par une institution (galerie, musée, éditeur, revue ou commissaire indépendant).

Le Prix HCB est attribué tous les deux ans à la fin du mois de juin et offre au lauréat une bourse d'un montant indivisible de 35 000 euros.

Un comité de présélection examine l'ensemble des dossiers. Lors des délibérations finales, chaque membre du jury peut accéder à tous les dossiers de candidature. Le lauréat est désigné par un jury international composé de sept personnalités éminentes du monde des arts. Chaque membre du jury dispose d'une voix. La décision du jury est sans appel.

Au printemps 2021, l'œuvre du lauréat sera exposée à la Fondation Henri Cartier-Bresson à Paris et un ouvrage sera publié à cette occasion.

La Fondation d'entreprise Hermès est le mécène du Prix HCB.



CALENDRIER

Mars 2019
Appel à candidatures

Du 1er au 30 avril 2019
Envoi des dossiers à la Fondation Henri Cartier-Bresson

30 avril 2019
Date limite d'envoi des candidatures, le cachet de la poste faisant foi

Juin 2019
Annonce du lauréat du Prix HCB 2019

Juillet 2019
Retour des dossiers non retenus

LAURÉATS



CHRIS KILLIP
1989



JOSEF KOUDELKA
1991



LARRY TOWELL
2003



FAZAL SHEIKH
2005



JIM GOLDBERG
2007



DAVID GOLDBLATT
2009



VANESSA WINSHIP
2011



PATRICK FAIGENBAUM
2013



CLAUDE IVERNÉ
2015



GUY TILLIM
2017

RÈGLEMENT

Le Prix HCB s'adresse aux photographes de toutes nationalités ayant déjà accompli un travail photographique conséquent dans une sensibilité proche du documentaire. Il n'y a pas de limite d'âge. Le lauréat doit consacrer le montant du prix à la réalisation d'un projet qu'il pourrait difficilement mener dans les conditions habituelles de son activité.

■ Les candidats doivent obligatoirement être parrainés par une institution qui présente leur dossier. Les candidatures non parrainées ne seront pas retenues. Musées, agences de photographes, écoles d'art, universités, galeries, maisons d'édition, magazines ou commissaires indépendants peuvent parrainer un candidat.

■ Le lauréat s'engage à exposer son projet au printemps 2021 à la Fondation Henri Cartier-Bresson. Un ouvrage sera réalisé en collaboration avec lui. L'exposition pourra éventuellement circuler et lui sera restituée par la suite. Le lauréat ne peut pas exposer ou publier tout ou partie de ce travail avant cette première exposition, et sans l'accord formel de la Fondation Henri Cartier-Bresson. La Fondation Henri Cartier-Bresson devra régulièrement être tenue informée de l'avancée du projet.

■ Le lauréat s'engage à finaliser son projet avant septembre 2020 au plus tard.

■ Le lauréat s'engage à céder les droits de reproduction, d'exploitation et de diffusion de quinze visuels, pour les organisateurs et le mécène, dans le cadre de la promotion du Prix HCB et de l'exposition, selon la répartition suivante :

- cinq visuels libres de droits pour l'annonce du lauréat;
- dix visuels choisis au moment de l'exposition.

■ Le lauréat s'engage à un don de trois œuvres signées non encadrées à la Fondation Henri Cartier-Bresson et de deux œuvres à la Fondation d'Entreprise Hermès.

■ Le lauréat s'engage à signer un contrat avec la Fondation Henri Cartier-Bresson, reprenant les éléments indiqués ci-dessus, lors de la nomination du lauréat.

■ Le lauréat reste pleinement propriétaire de son travail, sous réserve que mention soit faite du Prix HCB et du soutien de la Fondation d'entreprise Hermès, lors de futures expositions ou publications.

■ Tout dossier incomplet se verra refusé. La Fondation Henri Cartier-Bresson et le jury ne peuvent être tenus responsables en cas de perte ou de détérioration des dossiers de candidature. Le candidat et l'institution qui le parraine s'engagent à ne prétendre à aucune indemnité si les éléments constituant le dossier sont endommagés ou perdus.

L'envoi d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve de toutes les conditions énoncées dans le présent règlement par le candidat.

DOSSIER

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en anglais impérativement. Une version française peut éventuellement être ajoutée. Les dossiers doivent être composés des éléments suivants :

- Une courte lettre signée par l'institution exposant les raisons pour lesquelles elle parraine le candidat (maximum 1 page)
- Une sélection de 15 à 20 photographies avec le nom de l'artiste au dos (tirages papier non encadrés, format 30 x 40 cm maximum, pas d'ektas ni de CD). L'envoi de livres ou documents imprimés est encouragé.
- Un court texte rédigé et signé par le candidat exposant le projet pour lequel il souhaite bénéficier du Prix HCB (maximum 2 pages)
- Une biographie rédigée du candidat retraçant son parcours, ses expositions, ses publications et mentionnant les récompenses dont il a déjà pu être bénéficiaire
- Le formulaire de candidature, dûment rempli et signé par le candidat
- Une enveloppe affranchie pour renvoi du dossier avec timbres français, coupon réponse international DOHA (www.upu.int/en/activities/international-reply-coupons/about-irc.html) ou enveloppe prépayée de transporteur (Fedex, DHL, UPS, Chronopost, etc.)

ENVOI ET RETOUR DES DOSSIERS

Les candidats et institutions peuvent se procurer le dossier de candidature sur le site :

www.henricartierbresson.org/prix-hcb/le-prix

Pour plus d'informations :

assistant@henricartierbresson.org

Les dossiers papier devront être déposés ou envoyés entre le 1er et le 30 avril 2019 à l'adresse suivante :

Fondation Henri Cartier-Bresson

Prix HCB

79, rue des Archives

75003 Paris

France

Les dossiers envoyés par transporteur (FedEx, UPS, DHL, Chronopost, etc.) doivent impérativement mentionner sur l'envoi « **sans valeur commerciale** » afin d'éviter tous frais de douane. Les candidats devront joindre à cet envoi une enveloppe de transporteur affranchie et pré-remplie pour le renvoi du dossier. Ils peuvent aussi récupérer leur dossier à la Fondation Henri Cartier-Bresson courant juillet 2019.

Les dossiers de candidature dont les modalités de retour ne sont pas spécifiées ou dont les frais ne sont pas déjà engagés ne seront pas retournés à leur propriétaire.

FORMULAIRE

CANDIDAT

Prénoms

Nom

Date de naissance

Lieu de naissance

Adresse

.....

.....

Téléphone

Courriel

PARRAINÉ(E) PAR

Nom de l'institution

Forme juridique

Nom du responsable

Adresse

.....

.....

Téléphone

Courriel

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

Nombre de tirages

Format(s)

.....

Nombre de livre(s)

Titre(s)

.....

.....

Lettre de parrainage signée par l'institution

Texte du candidat exposant son projet

Biographie du candidat

Ce formulaire de candidature, dûment rempli et signé par le candidat

Un procédé de retour parmi les suivants :

Enveloppe affranchie avec timbres français

Coupon réponse international DOHA

Enveloppe prépayée ou numéro de compte d'un transporteur privé (FEDEX, DHL, UPS, etc) - préciser :

Je m'engage à venir récupérer mon dossier à la Fondation HCB durant l'été 2019.

J'ai pris connaissance du règlement du Prix HCB et des conditions de candidature, et en approuve tous les termes.

Date d'envoi ou dépôt

Signature du candidat

Comment avez-vous pris connaissance du Prix HCB ?

.....

Dépôt des dossiers entre le 1er et le 30 avril 2019. Tout dossier incomplet sera refusé.

